VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ADDICTION DE MON CONJOINT

Par Pupuce88 Postée le 09/01/2023 13:43

Bonjour, Cela fait près de 13 ans que nous sommes ensemble avec mon conjoint. Nous nous sommes connus très jeunes, à 18 ans et dès cet âge où il a commencé à avoir un salaire, il a commencé les jeux d'argent (les paris sportifs). Au début, c'était de toutes petites sommes et j'en avais pas connaissance de l'importance de son addiction. Jusqu'en 2017, en rentrant de vacances, la banque appelle pour lui dire qu'il est interdit banque de France et qu'il devait un important crédit (20000euros). Ses parents l'ont aidé à se sortir de cette situation en remboursant cela et il promettait ne plus recommencer. Il s'était interdit sur les sites mais cependant, il joué en cachette au bureau de tabac et avait ouvert des comptes en cachette (je retrouvais les tickets dans son portefeuille où il misait des sommes astronomiques (100€ par mise, 200€). Nous avons eu des tonnes de discussions où il me promettait qu'il allait arrêter quand on aurait une maison, un enfant, ... et qu'il n'avait besoin de personne pour s'en sortir. Depuis, nous avons acheté une maison et eu deux enfants. Avec la banque, nous avions mis en place une carte à débit immédiat (qui permettait de dépenser que ce qu'il pouvait avoir). Du coup, en début de mois ,je lui retirais les frais de la maison et lui laisser le reste sur son livret A; où tout le reste partait dans ses jeux (près de 600e à 1000e par mois) et où chaque mois, j'essayais de le raisonner pour qu'il arrête ses bêtises. Il a même à plusieurs reprises pris sur notre compte commun et sur les livrets des enfants pour pouvoir jouer. Cette addiction inclut le fait qu'il est très anxieux, qui est sans cesse sur son portable à jouer et à guetter les scores, qui est irritable et ne sait pas gérer ses excès de colères... Ca devient de plus en plus invivable pour moi et les enfants et j'ai l'impression d'être dans une impasse. Pour moi , la rupture est inévitable ... des personnes dans mon cas ou qui sont passés par là?

Mise en ligne le 12/01/2023

Bonjour,

A la lecture de votre fin de message, nous devinons un souhait de partager votre témoignage ou recueillir celui d’autres personnes confrontées à des situations similaires. Pour cela, nous vous joignons les liens de nos espaces « Témoignages » et « Forums de discussion ».

Vous êtes ici sur un espace en relation avec des professionnels et ayant pris connaissance de votre message, nous nous permettons d’y apporter une réponse.

Nous comprenons bien votre questionnement sur l’avenir que vous souhaitez donner à cette relation et votre désarroi.

Depuis toutes ces années, vous avez pu vous rendre à l’évidence qu’il est très difficile, voire impossible d’agir directement sur la pratique de jeu, qu’il est nécessaire que l’usager au-delà de la conscience qu’il a des conséquences délétères de sa pratique, fasse le deuil de ses pertes, qu’il prenne conscience que jouer pour se refaire est une hérésie et de la nécessité pour lui de se libérer de cette dépendance, qu’il trouve du sens à entreprendre une démarche de soins et d’accompagnement auprès de professionnels spécialisés sur la question de l’addiction au jeu.

Les liens ci-dessous « tout savoir sur le jeu », « Le jeu et vous » ou encore « le jeu et vos proches » vous apporteront, à votre conjoint s’il souhaite en prendre connaissance, et vous-même, bon nombre d’informations utiles dans ce contexte.

Si votre conjoint ne souhaite pas être aidé malgré sa difficulté à ne pas se libérer de cette dépendance, il nous semble important de vous rapprocher d’une aide et d’un soutien de professionnels spécialisés sur la question du jeu pathologique. Ce type d'aide s'adresse aussi à l'entourage. Vous pourrez y trouver un espace de parole, d’écoute et de soutien qui vous aidera à évaluer où vous en êtes, où sont vos limites et si elles sont atteintes, comment vous protéger, vous préserver vos enfants et vous-même. Il est possible que vous vous orientiez vers une décision de la rupture, cela vous permettrait de prendre cette décision dans un contexte le moins douloureux et le plus éclairé possible. Ce sont des consultations individuelles, confidentielles et gratuites. Nous vous joignons deux liens ci-dessous.

Si évoquer la situation dans un premier temps sous forme d’échange anonyme et gratuit vous semble bénéfique, nous sommes également joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Nous vous encourageons à ne pas rester seule dans cette situation.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUC

PERMANENCE DU CSAPA D'EPINAL

Rue de l'Hermitage
88130 CHARMES

Tél : 03 29 29 12 50
Site web : www.f-ms.fr
Accueil du public : Un lundi après-midi par mois. Sur rendez-vous.
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
COVID -19 : Novembre 2022: Accueil sur rendez-vous, sur site, dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée

DÉPARTEMENT D'ADDICTOLOGIE - LA MAISON DES ADDICTIONS - CSAPA

1b rue Foller
54031 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/Le-Departement-d-Addictologie-se.html
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
Accueil du public : Lundi au vendredi 9h/17h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi 15h/19h à la Maison des Adolescents de Nancy: 14 rue François de Neufchâteau,
Substitution : Délivrance méthadone : Lundi 9h/16h30, mardi, mercredi et vendredi 9h/12h45.
COVID -19 : Octobre 2022: Accueil sur place dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Tout savoir sur le jeu
- Le jeu et vous
- Le jeu et vos proches